



VILLE DE SAINTE-ADELE

AVIS PUBLIC

Règlement 1355

Aux personnes intéressées par le règlement 1355 identifiant la pratique du ski de fond nordique dans la Ville de Sainte-Adèle

AVIS PUBLIC est donné que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 février 2026, un avis de motion a été présenté relativement à l'adoption du futur règlement 1355 qui a pour objet **l'identification de la pratique du ski de fond nordique dans la Ville de Sainte-Adèle.**

Le comité du patrimoine de la Ville de Sainte-Adèle tiendra une consultation publique sur le projet de règlement le 8 avril 2026 à 18h, à la Place des citoyens, située au 999, boulevard de Sainte-Adèle.

Au cours de cette consultation, toute personne intéressée pourra faire ses représentations auprès du comité.

FAIT À SAINTE-ADELE, le 17 février 2026

Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste